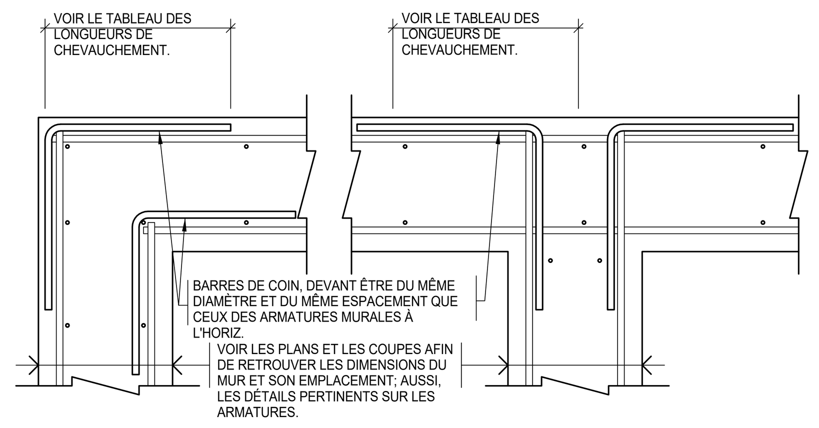

ARMATURES TYPIQUES À DES INTERSECTIONS MURALES

MURS EN BÉTON, LESQUELS ÉTANT AMÉNAGÉS AVEC DEUX FEUILLARDS D'OUVRAGE DE RENFORT (L'ÉPAISSEUR DES MURS EST SUPÉRIEURE À 215 mm.). LE PRÉSENT DÉTAIL NE S'APPLIQUE PAS À DES MURS DE CISAILLEMENT. AVOIR LES DESSINS DONNANT LES ÉLÉVATIONS DES MURS DE CISAILLEMENT.

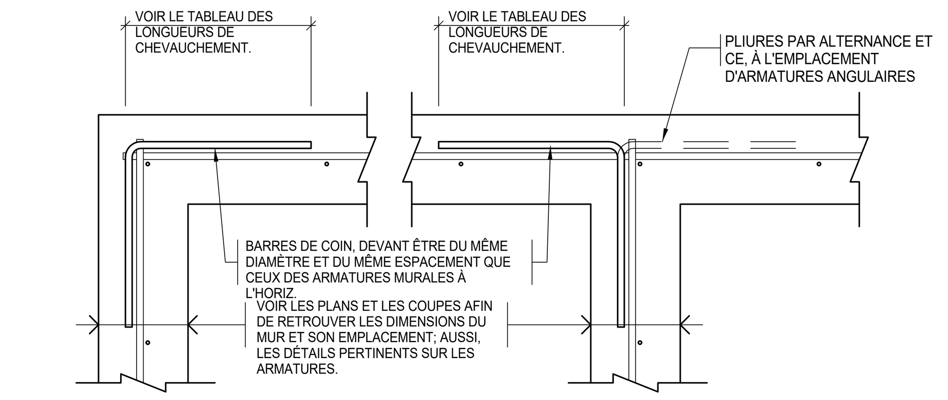

ARMATURES TYPIQUES À DES INTERSECTIONS MURALES

MURS EN BÉTON, LESQUELS ÉTANT AMÉNAGÉS AVEC UN FEUILLARD D'OUVRAGE DE RENFORT (L'ÉPAISSEUR DES MURS EST SUPÉRIEURE À 215 mm.). LE PRÉSENT DÉTAIL NE S'APPLIQUE PAS À DES MURS DE CISAILLEMENT. AVOIR LES DESSINS DONNANT LES ÉLÉVATIONS DES MURS DE CISAILLEMENT.

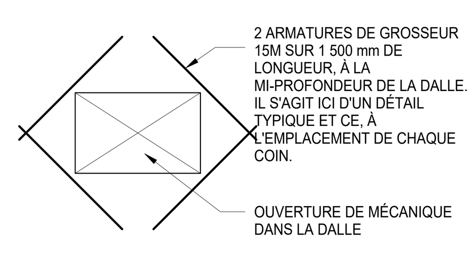

DÉTAIL TYPIQUE - À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, IL S'AGIT ICI D'UNE OUVERTURE DANS LA DALLE EN BÉTON.

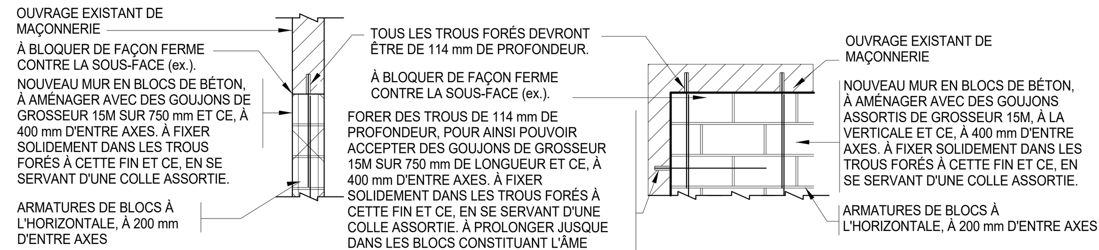

COUPE - LINTEAU

ÉLÉVATION - LINTEAU ET PARTIE LATÉRALE

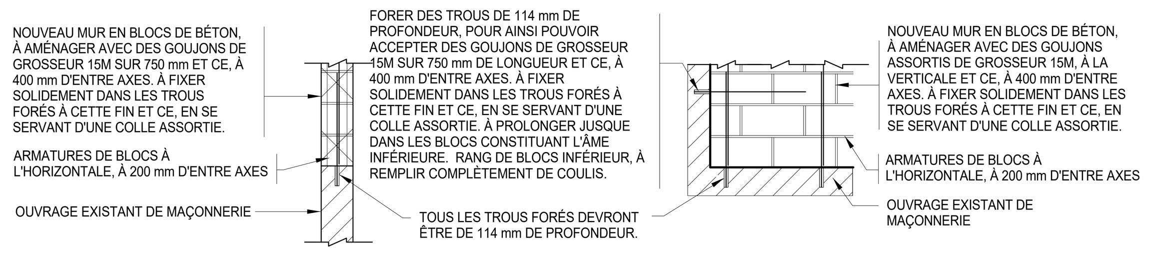

COUPE - APPUI

À L'EMPLACEMENT DES APPUIS (OU SEUILS) EXISTANTS EN MAÇONNERIE

ÉLÉVATION - APPUI OU SEUIL ET PARTIE LATÉRALE

À L'EMPLACEMENT DES APPUIS (OU SEUILS) EXISTANTS EN MAÇONNERIE

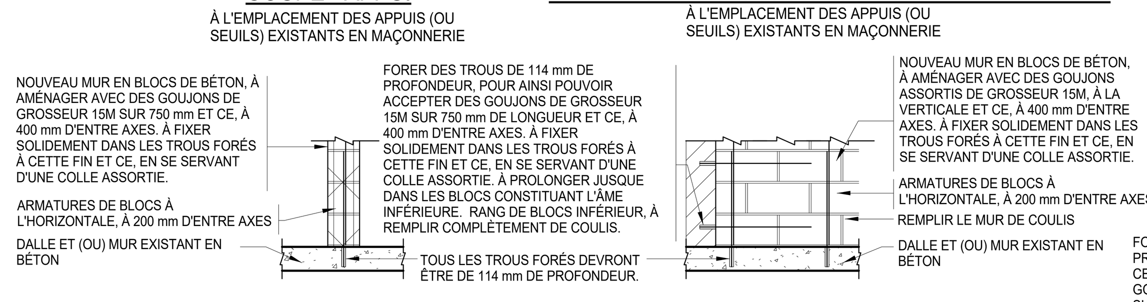

COUPE - APPUI

À L'EMPLACEMENT DES SEUILS DE DALLE EN BÉTON

ÉLÉVATION - APPUI OU SEUIL ET PARTIE LATÉRALE

À L'EMPLACEMENT DES SEUILS DE DALLE EN BÉTON

DÉTAILS DE REMPLISSAGE DES OUVERTURES ex. DANS DES MURS EN BLOCS

VOIR LE DESSIN S100 ET LES DESSINS D'ARCHITECTURE AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT DES OUVERTURES À REMPLIR.

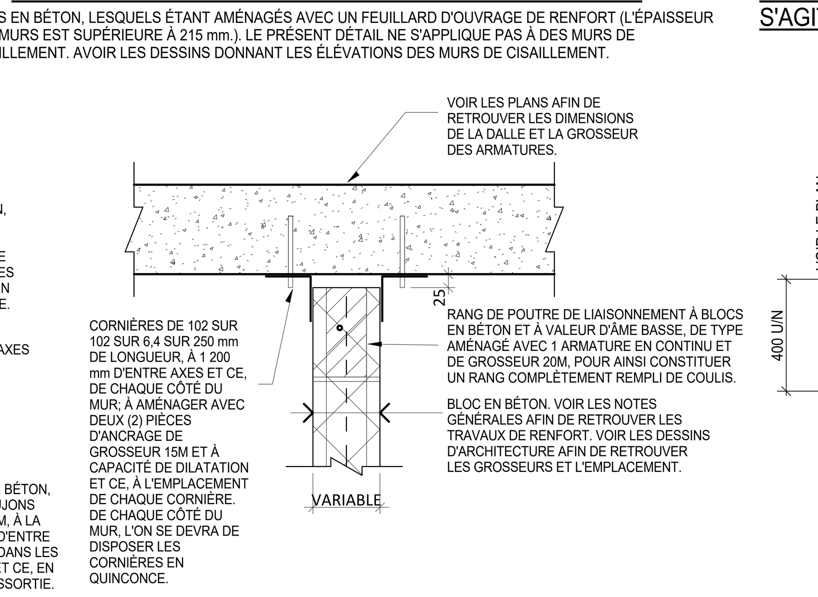

SUPPORT LATÉRAL DE MUR DE MAÇONNERIE DÉTAIL À L'EMPLACEMENT D'UNE DALLE EN BÉTON

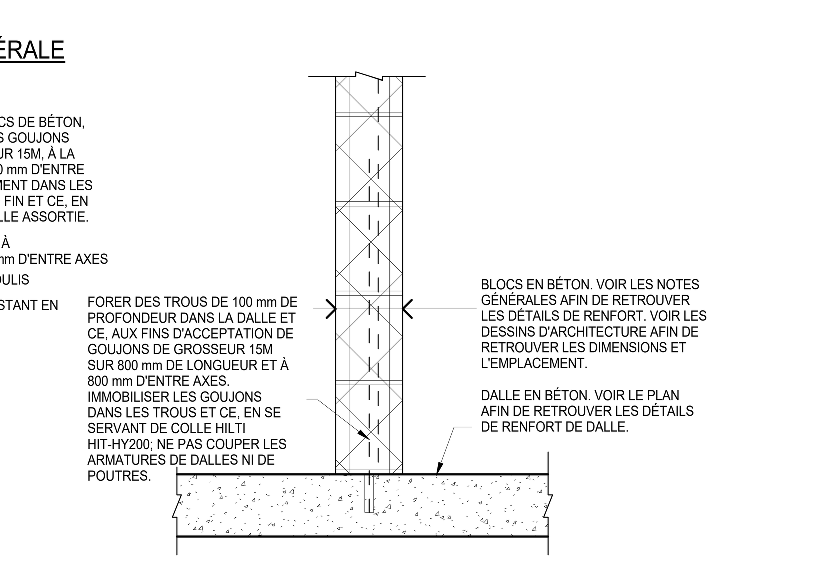

DÉTAIL TYPIQUE - MURS EN BLOCS DE BÉTON NON PORTEURS ET CE, SUR UNE DALLE EN BÉTON

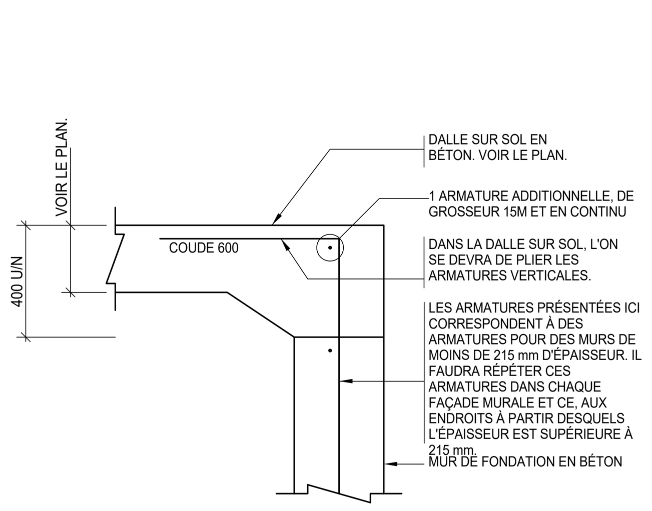

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, DÉTAIL D'ÉPAISSISSEMENT DE DALLE À L'EMPLACEMENT DES PORTES

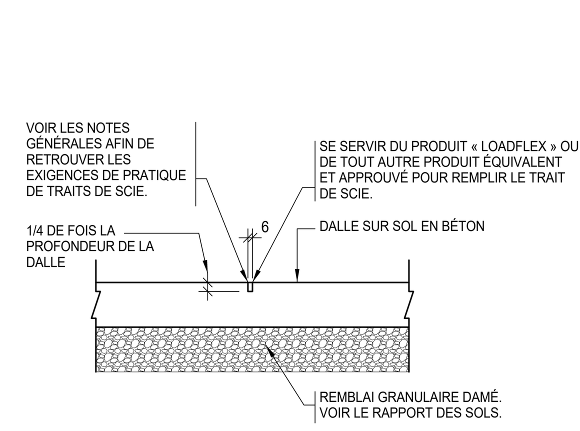

DÉTAIL TYPIQUE - TRAIT DE SCIE DANS UNE DALLE SUR SOL

NOTES GÉNÉRALES

1. TOUTE DÉVIATION AUX CONDITIONS PRÉSENTÉES DANS LES PRÉSENTS DESSINS SE DEVRA D'ÊTRE SIGNALÉE À L'INGÉNIEUR.

2. LA CONCEPTION DE LA PRÉSENTE STRUCTURE EST CONFORME AUX EXIGENCES DE LA PARTIE 4 DU CODE DE CONSTRUCTION DE L'ONTARIO (2012) (R2020) ET DU CNBC (2015).

3. NORMES
- NORME CSA A23.3-14 - CONCEPTION DE STRUCTURES EN BÉTON
- NORME CSA S16-14 - CONCEPTION DE STRUCTURES EN ACIER

4. LIMITER LES MODIFICATOINS AUX STRUCTURES EXISTANTES À CE QUI CORRESPOND AUX TRAVAUX ANNOTÉS DANS LES PRÉSENTS DESSINS. TOUTE MODIFICATION ADDITIONNELLE OU PROPOSÉE AUX STRUCTURES EXISTANTES SE DEVRA D'ÊTRE APPROUVÉE PAR L'INGÉNIEUR.

5. FONDATIONS
.1 ASSEOIR TOUTES LES SEMELLES OU TOUS LES EMPATTEMENTS SUR LE SOL SUR PLACE; ALTERNATIVEMENT, SUR DU REMBLAI STABILISÉ.
.2 LA CAPACITÉ D'APPUI UTILISÉE DANS LA CONCEPTION DES EMPATTEMENTS EST CENSÉE CORRESPONDRE À CE QUI SUIT : SLS = 180 kPa ET ULS = 250 kPa (ÉTAT LIMITE DE SERVICE ET ÉTAT ULTIME DE SERVICE).
3. FAIRE INSPECTER LA SURFACE D'APPUI PAR UN INGÉNIEUR GÉOTECHNIQUE ET CE, AVANT DE COULER DU BÉTON.
.4 POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET, SE REPORTER AU RAPPORT GÉOTECHNIQUE CI-APRÈS :
RÉSERVOIR PROPOSÉ D'ENTREPOSAGE SOUTERRAIN - HANGAR T-58, EN DATE D'AOÛT 2019.
SE REPORTER AUSSI À CE QUI SUIT :
MÉMORANDUM OU NOTE DE SERVICE TECHNIQUE - CONCEPTION GÉOTECHNIQUE À L'ÉTAT CONCEPTUEL DU HANGAR T-58 - BÂTIMENT DE POMPAGE ET SYSTÈME DE MOUSSE, EN DATE DU 17 MAI 2019 ET CE, COMPTE TENU DU NUMÉRO SUIVANT : 1894624.
.5 EMPATTEMENT GRADUÉ, AUX ENDROITS INDIQUÉS EN PLAN ET CE, AU TAUX SUIVANT : 2 UNITÉS À L'HORIZONTALE POUR CHAQUE UNITÉ À LA VERTICALE.

6. DALLE SUR SOL
.1 DALLE SUR SOL, À ARMER SELON LES INDICATIONS.
.2 VOIR LE RAPPORT GÉOTECHNIQUE POUR RETROUVER DES DÉTAILS SUR CE QUI SUIT : COMPOSITION ET DÉTAILS DE DAMAGE DU REMBLAI SERVANT À SUPPORTER LES DALLES SUR SOL.
.3 PRÉVOIR DES PANNEAUX FIBREUX ET IMPRÉGNÉS D'ASPHALTE ET DE 12 mm D'ÉPAISSEUR ENTRE LES DALLES SUR SOL ET LES MURS DE FONDATION OU LES COLONNES.
.4 MÉNAGER DES TRAITS DE SCIE DANS LA DALLE SUR SOL ET CE, 8 HEURES APRÈS LE COULAGE DU BÉTON; LA PROFONDEUR DES COUPES DEVRA CORRESPONDRE AU PREMIER ¼ DE L'ÉPAISSEUR DE LA DALLE.
.5 ESPACER LES TRAITS DE SCIE DANS LA DALLE ET CE, SELON UN MOTIF DE QUADRILLAGE D'AU PLUS 4 500 SUR 4 500 mm. ÉVITER LA PRATIQUE DE MOTIFS DE TRAITS DE SCIE LONGS ET ÉTROITS. DANS LA MESURE DUPOSSIBLE, ORIENTER LES TRAITS DE SCIE LE LONG DES LIGNES DE COLONNES. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE REMETTRE DE LA DOCUMENTATION À L'INGÉNIEUR, LAQUELLE MONTRANT LES EMPLACEMENTS DES TRAITS DE SCIE PROPOSÉS;ICI, LE TOUT DEVRA ÊTRE SOUMIS À L'APPROBATION DUDIT INGÉNIEUR. ALTERNATIVEMENT, IL SE PEUT QUE L'EMPLACEMENT DES TRAITS DE SCIE SOIT INDIQUÉ DANS LES PRÉSENTS DESSINS.

7. MATÉRIAUX
.1 LA RÉSISTANCE DU BÉTON APRÈS 28 JOURS DE MÛRISSEMENT DEVRA ÊTRE CONFORME AUX ANNOTATIONS DANS LES PRÉSENTS DESSINS ET DEVIS.
.2 ACIER D'ARMATURE, DE CATÉGORIE DÉFORMÉE 400R ET CE, COMPTE TENU D'UNE VALEUR Fy CORRESPONDANT À CE QUI SUIT : 400 MPa.
.3 LES PROFILÉS EN ACIER DE CONSTRUCTION ET À L'ÉTAT CREUX DEVRONT ÊTRE DE CATÉGORIE C ET CONFORMES À LA NORME ASTM A500; ALTERNATIVEMENT, DE CATÉGORIE G40.21 350W ET DE LA CLASSIFICATION C.
.4 TOUS LES PROFILÉS EN ACIER ET DES FORMES 'W' ET 'WWF' DEVRONT ÊTRE DE CATÉGORIE G40.21 350W ET PRÉSENTER UNE VALEUR Fy DE 350 MPa.
.5 À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES AUTRES ARTICLES EN ACIER DE CONSTRUCTION DEVRONT ÊTRE DE LA CATÉGORIE SUIVANTE : G40.21 300W; ILS DEVRONT AUSSI PRÉSENTER UNE VALEUR Fy DE 300 MPa.
.6 À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, L'ENSEMBLE DE L'ACIER DE CONSTRUCTION SE DEVRA DE RECEVOIR UNE COUCHE APPLIQUÉE EN ATELIER D'UN PRODUIT D'IMPRESSION OU D'APPRÊT RECONNU.
.7 À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, L'ENSEMBLE DE L'ACIER STRUCTUREL ET APPARENT À L'EXTÉRIEUR SE DEVRA D'ÊTRE GALVANISÉ PAR IMMERSION À CHAUD.
.8 BOULONS D'ANCRAGE, DE GROSSEUR A307.
.9 TOUS LES AUTRES BOULONS DEVRONT ÊTRE DE COTE A325.
.10 LES BOULONS A307 ET EXPOSÉS OUAPPARENTS À L'EXTÉRIEUR SE DEVRONT D'ÊTRE GALVANISÉS.

8. RECOUVREMENT DE BÉTON
.1 EMPATTEMENTS — 75mm; AU BAS — 50 mm; CÔTÉS
.2 MURS ET (OU) POUTRES — 40 mm; À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES
.3 COLONNES — 40 mm
.4 DALLES SUSPENDUES — 25 mm; À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES DANS LES DESSINS
.5 POUTRES DE NIVELLEMENT 75; AU BAS - 50 mm; CÔTÉ ET AU HAUT

9. DÉSIGNATION DE L'ACIER D'ARMATURE

8-20M X 1500 T/B

8 = NOMBRE DE BARRES
20M = GROSSEUR DES BARRES
1500 = LONGUEUR DES BARRES
T = EMPLACEMENT DE LA BARRE, EN HAUT
B = EMPLACEMENT DE LA BARRE, EN BAS
LA LONGUEUR DES BARRES NE COMPREND PAS DE CROCHETS NI DE PLIURES.

10. GOUJONS
LES GOUJONS À L'EMPLACEMENT DES EMPATTEMENTS OU DES SEMELLES SE DEVRONT ÊTRE DU MÊME DIAMÈTRE QUE CELUI DE LA PLUS BASSE VALEUR DE SOULÈVEMENT DES ARMATURES À LA VERTICALE DANS LES COLONNES, LES PILIERS OU LES MURS.

11. TRAVAUX D'ÉPISSURE DANS LES OUVRAGES D'ARMATURE EN ACIER
À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LES ÉPISSURES DANS L'ACIER D'ARMATURE DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX ANNOTATIONS DANS LE TABLEAU DES LONGUEURS DE CHEVAUCHEMENT DANS LES BARRES D'ARMATURE DU DESSIN S100.

12. OUVERTURES
.1 À L'EMPLACEMENT D'OUVERTURES DANS LES DALLES AU PLANCHER, L'ON SE DEVRA DE PRÉVOIR 1 ARMATURE DE GROSSEUR 15M SUR 1 500 mm DE LONGUEUR ET CE, AU HAUT ET AU BAS ET SELON UN PLAN EN DIAGONALE AUX COINS DES OUVERTURES.
.2 À L'EMPLACEMENT D'OUVERTURES DANS LES MURS, L'ON SE DEVRA DE PRÉVOIR 2 ARMATURES DE GROSSEUR 20M ET AU HAUT ET AU BAS DE L'OUVERTURE ET CE, AVEC UN PROLONGEMENT D'AU MOINS 600 mm AU DELÀ DES COINS DESDITES OUVERTURES.
.3 VOIR LES DESSINS D'ARCHITECTURE ET DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS D'OUVERTURES ADDITIONNELLES ET DONT LES DIMENSIONS SONT DE TOUT AU PLUS 300 SUR 300 mm.
.4 SIGNALER À L'INGÉNIEUR LA PRÉSENCE DE TOUTE OUVERTURE DE FORMAT SUPÉRIEUR À 300 SUR 300 mm ET DONT LES DÉTAILS NE SONT PAS PRÉSENTÉS DANS LES PRÉSENTS DESSINS.

13. DALLES SUSPENDUES
.1 TOUTES LES POUTRES SE DEVRONT D'ÊTRE PLACÉES EN PLAN MONOLITHIQUE ET CE, EN RAPPORT AVEC LA DALLE.
.2 À L'EMPLACEMENT D'OUVERTURES DANS LA DALLE, L'ON SE DEVRA DE DÉPLACER LES ARMATURES DE CHAQUE CÔTÉ DESDITES OUVERTURES. NE PAS COUPER CES BARRES D'ARMATURE.

14. CHARGES
À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES CHARGES ET TOUTES LES FORCES INDIQUÉES DANS LES PRÉSENTS DESSINS CORRESPONDENT À DES CHARGES DE SERVICE NON PONDÉRÉES.

15. LÉGENDE

- B = EN BAS
- B1 = COUCHE INFÉRIEURE EN BAS
- B2 = COUCHE SUPÉRIEURE EN BAS
- BLL = COUCHE INFÉRIEURE EN BAS
- BBP1 = BEAM (OR OWSJ) BEARING PLATE NUMBER
- BP1 = NUMÉRO DE PLAQUE D'ASSISE
- BUL = COUCHE SUPÉRIEURE EN BAS
- CONT= EN CONTINU
- DP = PROFONDEUR
- DWL = GOUJONS
- EF = CHAQUE FAÇADE
- EL = ÉLÉVATION
- ES = CHAQUE CÔTÉ
- EW = CHAQUE SENS
- F1 = NUMÉRO D'EMPATTEMENT DE DALLE
- H = À L'HORIZONTALE
- (H) = BARRE D'ACCROCHE
- O/C = INTERVALLE D'ENTRE AXES
- T = EN HAUT
- T1 = COUCHE SUPÉRIEURE EN HAUT
- T2 = COUCHE INFÉRIEURE EN HAUT
- TLL = COUCHE INFÉRIEURE EN HAUT
- TUL = COUCHE SUPÉRIEURE EN HAUT
- U/N = À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES
- V = À LA VERTICALE
- WF1 = NUMÉRO D'EMPATTEMENT MURAL

CRITÈRES DE CONCEPTION ET D'APPLICATION DE DÉTAILS POUR LES FOURNISSEURS

1. ARTICLES DIVERS EN MÉTAL ET ESCALIERS EN ACIER
ARTICLES DIVERS EN MÉTAL ET ESCALIERS EN ACIER, DEVANT ÊTRE CONÇUS ET PRÉCISÉS PAR LE FOURNISSEUR DES ARTICLES DIVERS EN MÉTAL ET DES ESCALIERS EN ACIER. DES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA CONCEPTION. LES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE ESTAMPILLÉS ET SIGNÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ EN ONTARIO. TOUS LES OUVRAGES DIVERS EN MÉTAL ET TOUS LES ESCALIERS EN ACIER DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION PAR L'INGÉNIEUR CHARGÉ DE LA CONCEPTION DE CES ARTICLES DIVERS EN MÉTAL ET ESCALIERS EN ACIER.

2. TRAVAUX TEMPORAIRES D'ÉTAYAGE (À DES FINS DE DÉMOLITION ET (OU) DE CONSTRUCTION)
LES ÉTAIS TEMPORAIRES DE DÉMOLITION ET (OU) DE CONSTRUCTION DEVRONT ÊTRE CONÇUS ET DÉTAILLÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA CONCEPTION. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO. AVANT LA MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET (OU) DE DÉMOLITION ET AVANT L'ENLÈVEMENT DES ÉTAIS TEMPORAIRES, L'ON SE DEVRA D'OFFRIR À LA SOCIÉTÉ CUNLIFFE & ASSOCIATES LA CHANCE DE RÉVISER LES TRAVAUX TEMPORAIRES D'ÉTAYAGE.

3. INSTALLATIONS DE RESTRICTION SISMIQUE ET CE, EN RAPPORT AVEC L'ÉQUIPEMENT ET LA TUYAUTERIE DE MÉCANIQUE
LES INSTALLATIONS DE RESTRICTION SISMIQUE EN RAPPORT AVEC L'ÉQUIPEMENT ET LA TUYAUTERIE DE MÉCANIQUE SE DEVRONT D'ÊTRE DÉTAILLÉES PAR UN ENTREPRENEUR OU PAR UN FOURNISSEUR D'ÉQUIPEMENT ET DE TUYAUX DE MÉCANIQUE. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA CONCEPTION. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO. TOUTES LES INSTALLATIONS DE RESTRICTION SISMIQUE SE DEVRONT D'ÊTRE INSPECTÉES DURANT LA CONSTRUCTION ET CE, PAR L'INGÉNIEUR EN CONCEPTION QUI AURA APPOSÉ SON SCEAU SUR LES DOCUMENTS.

4. INSTALLATIONS DE RESTRICTION SISMIQUE ET CE, EN RAPPORT AVEC DES PLAFONDS SUSPENDUS
LES INSTALLATIONS DE RESTRICTION SISMIQUE EN RAPPORT AVEC DES PLAFONDS SUSPENDUS SE DEVRONT D'ÊTRE DÉTAILLÉES PAR UN ENTREPRENEUR OU PAR UN FOURNISSEUR DE PLAFONDS SUSPENDUS. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA CONCEPTION. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO. TOUTES LES INSTALLATIONS DE RESTRICTION SISMIQUE SE DEVRONT D'ÊTRE INSPECTÉES DURANT LA CONSTRUCTION ET CE, PAR L'INGÉNIEUR EN CONCEPTION QUI AURA APPOSÉ SON SCEAU SUR LES DOCUMENTS.

5. DRAINS DE TRANCHÉE EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ ET DE TYPE FABRIQUÉ À L'AVANCE ET EN USINE
SYSTÈME DE DRAINS DE TRANCHÉE EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ ET DE TYPE FABRIQUÉ À L'AVANCE ET EN USINE, DEVANT ÊTRE CONÇU ET DÉTAILLÉ PAR UN FOURNISSEUR DE DRAINS DE TRANCHÉE. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO. TOUTES LES INSTALLATIONS DE DRAINS DE TRANCHÉE SE DEVRONT D'ÊTRE INSPECTÉES DURANT LA CONSTRUCTION ET CE, PAR L'INGÉNIEUR EN CONCEPTION QUI AURA APPOSÉ SON SCEAU SUR LES DOCUMENTS.

6. CONNEXIONS DANS L'ACIER DE CONSTRUCTION
LES CONNEXIONS DANS L'ACIER DE CONSTRUCTION SE DEVRONT D'ÊTRE CONÇUES ET DÉTAILLÉES PAR UN FOURNISSEUR D'ACIER STRUCTUREL. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA CONCEPTION. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO ET CE, DU POINT DE VUE DES CONNEXIONS SEULEMENT. L'INSPECTION DES SOUDURES, DES CONNEXIONS ET DE L'INSTALLATION DEVRA RELEVER D'UNE TIERCE PARTIE, LAQUELLE OFFRANT UN SERVICE D'INSPECTION HOMOLOGUÉ.

7. MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER, DE FAÇONNAGE À FROID
MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER, DEVANT ÊTRE CONÇUS ET PRÉCISÉS PAR LE FOURNISSEUR DES MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER. DES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA CONCEPTION. LES DESSINS D'ATELIER DEVRONT ÊTRE ESTAMPILLÉS ET SIGNÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ EN ONTARIO. TOUS LES MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS AU COURS DE LA CONSTRUCTION PAR L'INGÉNIEUR CHARGÉ DE LA CONCEPTION DE CES MONTANTS ET SOLIVEAUX EN ACIER.

8. GARDE-CORPS ET MAIN-COURANTES
LES INSTALLATIONS DE GARDE ET LES MAINS COURANTES SE DEVRONT D'ÊTRE CONÇUES ET DÉTAILLÉES PAR UN FOURNISSEUR D'ACIER ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DU CODE DE CONSTRUCTION COURANT. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DE L'ÉQUIPE CHARGÉE DE LA CONCEPTION. LES DESSINS D'ATELIER SE DEVRONT D'ÊTRE SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS PAR UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO. TOUTES LES INSTALLATIONS DE GARDE ET TOUS LES TRRAVAUX EN RAPPORT AVEC LES MAINS COURANTES SE DEVRONT D'ÊTRE INSPECTÉS DURANT LA CONSTRUCTION ET CE, PAR L'INGÉNIEUR CHARGÉ DE LA CONCEPTION DES INSTALLATIONS DE GARDE ET DES TRAVAUX DE MAINS COURANTES.

9. AVIS À L'INTENTION DES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS EN INSTALLATIONS DE PROTECTION INCENDIE
1. LA CONCEPTION DE LA PRÉSENTE STRUCTURE EST CONFORME AUX NORMES APPLICABLES DU CODE DE CONSTRUCTION DE L'ONTARIO ET CE, SELON SON ÉDITION DE 2012; ET IL NE S'AGIT PAS ICI D'UNE CONSTRUCTION CONÇUE EN TENANT COMPTE DE RESTRICTIONS DE CHARGES QUI SONT DÉCRITES DANS LE GUIDE BXUVC.
2. IL FAUT SOUS-ENTENDRE ICI QUE LA STRUCTURE DU PLANCHER N'EST PAS ASSUJETTIE À DES RESTRICTIONS EN RAPPORT AVEC LA DILATATION THERMIQUE, SAUF SI LE TOUT FAIT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION DE LA PART D'UN INGÉNIEUR ACCRÉDITÉ À PRATIQUER SA PROFESSION EN ONTARIO; EN OUTRE, IL FAUDRA ICI QUE SOIENT PRÉSENTÉS À L'EXAMEN DES AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CALCULS HOMOLOGUÉS ET PERTINENTS ET À CE SUJET.
3. L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DE LA PROTECTION INCENDIE SE DEVRA D'EXAMINER TOUTES LES GROSSEURS DE MEMBRURES PRÉSENTÉES DANS LES DESSINS DE CHARPENTE, POUR AINSI S'ASSURER QUE L'APPLICATION DES COTES DE PROTECTION INCENDIE SONT CONFORMES AUX ET COMPATIBLES AVEC LES EXIGENCES DE COTE INCENDIE ÉTABLIES PAR L'ARCHITECTE.
4. SE REPORTER À D'AUTRES NOTES DANS LES PLANS ET CE, EN RAPPORT AVEC LA COMPATIBILITÉ DES APPRÊTS ET DES MATÉRIAUX DE PROTECTION INCENDIE; IL FAUDRA AUSSI TENIR COMPTE DE LA CONCEPTION ET DE LA COORDINATION DES TRAVAUX EN ACIER STRUCTUREL ET (OU) DES SOLIVEAUX EN ACIER ET À ÂMES OUVERTES.

NOTE :
LES RAPPORTS D'INSPECTION CRÉÉS PAR SUITE DES TRAVAUX ANNOTÉS CI-AVANT SE DEVRONT D'ÊTRE PRÉSENTÉS À LA PERSONNE CHARGÉE DE GÉRER LA CONSTRUCTION. ET CETTE PERSONNE SE DEVRA DE PRODUIRE ET DE PRÉSENTER DES COPIES DU TOUT À L'EEXAMEN DES EXPERTS-CONSEILS.

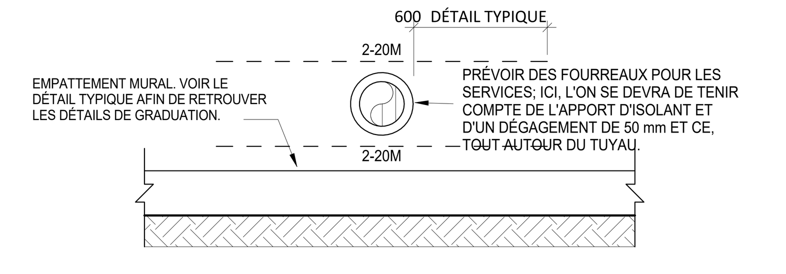

DÉTAIL DE FONDATION À L'ENTRÉE DES ÉGOUTS SAN. ET PLUVIAUX

VOIR LES PLANS ET LA MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT.

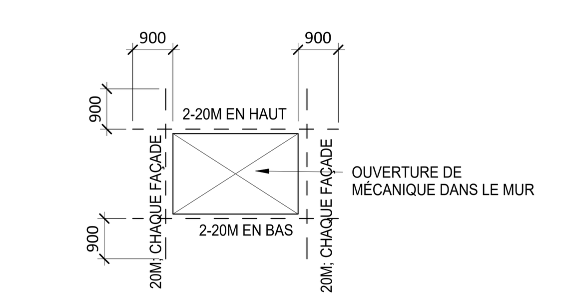

DÉTAIL TYPIQUE - À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, IL S'AGIT ICI D'UNE OUVERTURE DANS LE MUR EN BÉTON.

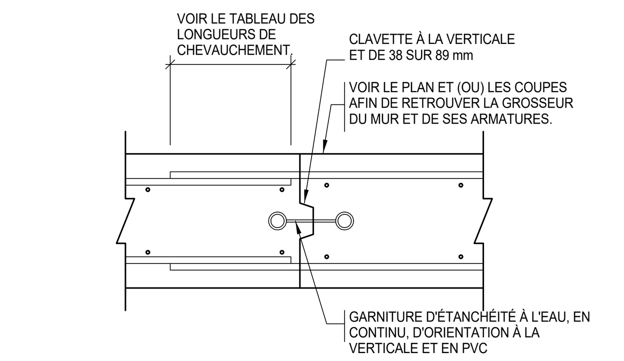

DÉTAIL TYPIQUE - JOINT DE CONSTRUTION DANS UN MUR; L'ESPACEMENT MAXIMUM DES JOINTS DE CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE DE 20 MÈTRES.

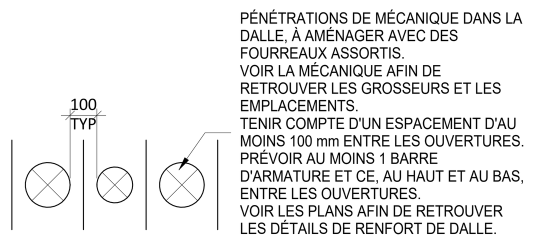

DÉTAIL REPRÉSENTATIF ET EN PLAN - PÉNÉTRATIONS DE MÉCANIQUE DANS UNE DALLE

TABLEAU DES LONGUEURS DE CHEVAUCHEMENT DES BARRES D'ARMATURE

RÉSISTANCE DU BÉTON (MPa)	LONGUEURS DE CHEVAUCHEMENT DES BARRES D'ARMATURE (mm)					
	10M	15M	20M	25M		
25	425	600	750	1200		
30	400	550	675	1100		
35	375	525	625	1000		
40	350	475	600	950		
45	325	450	550	900		

POUR TENIR COMPTE DES CONDITIONS SPÉCIALES, L'ON SE DEVRA DE MULTIPLIER LES VALEURS ÉNUMÉRÉES CI-AVANT PAR LES FACTEURS SUIVANTS :

1. ARMATURES ENDUTIES D'ÉPOXY (FOIS 1,5)
2. ARMATURES ÀL'HORIZONTALE, LESQUELLES DEVANT SE TROUVER À >300 mm EN DESSOUS DU BÉTON (FOIS 1,3).
3. LORSQU'IL S'AGIT DES CONDITIONS 1 ET 2 QUI SE MANIFESTENT DE FAÇON SIMULTANÉE (FOIS 1,7).

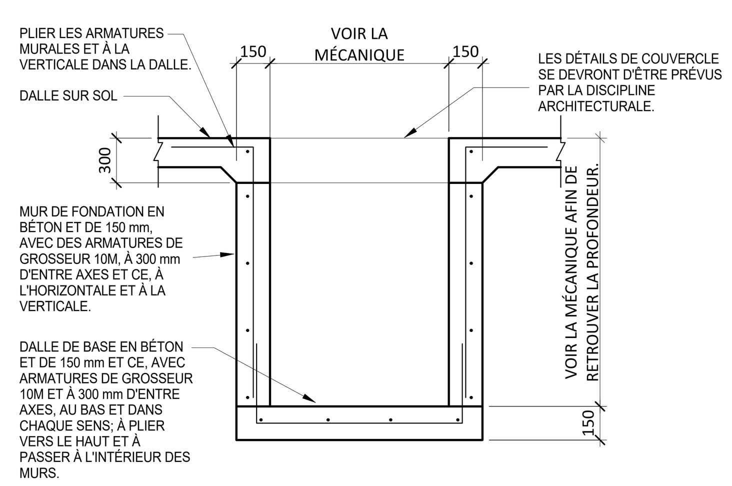

DÉTAIL TYPIQUE DE PUITS

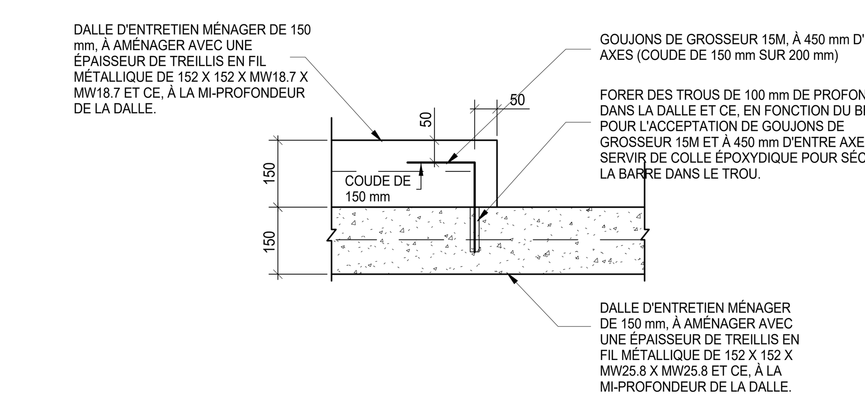

DÉTAIL TYPIQUE DE PLATE-FORME TOUT USAGE, SUR UNE DALLE SUR SOL ET CE, À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE DE POMPAGE DE L'EST.

COORDONNER L'EMPLACEMENT ET LES DIMENSIONS ET CE, CONCURREMMENT AVEC LES DESSINS DE MÉCANIQUE.

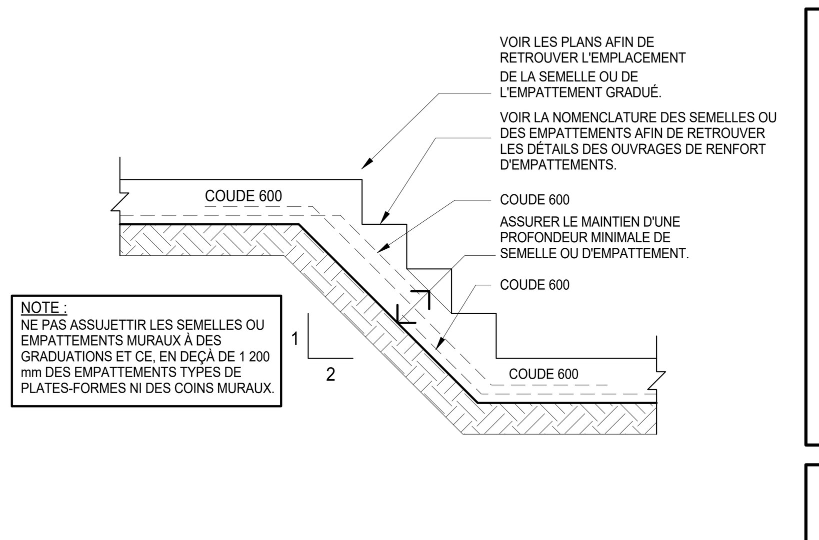

DÉTAIL TYPIQUE - SEMELLE OU EMPATTEMENT DE MUR GRADUÉ

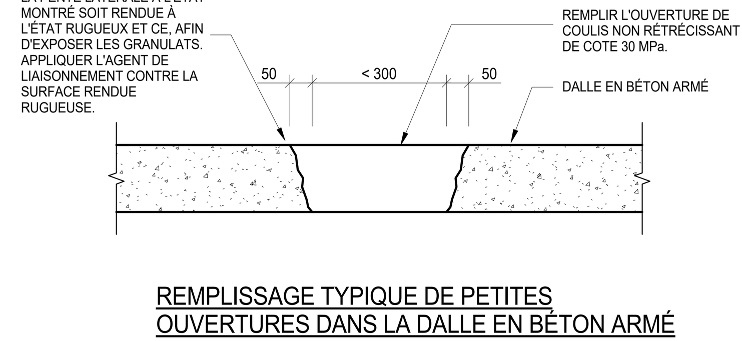

REMPLISSAGE TYPIQUE DE PETITES OUVERTURES DANS LA DALLE EN BÉTON ARMÉ

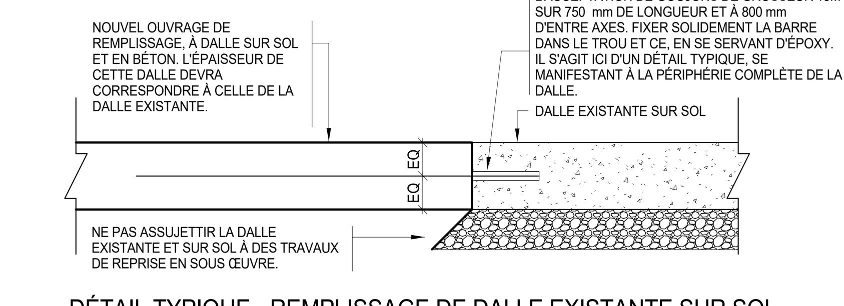

DÉTAIL TYPIQUE - REMPLISSAGE DE DALLE EXISTANTE SUR SOL

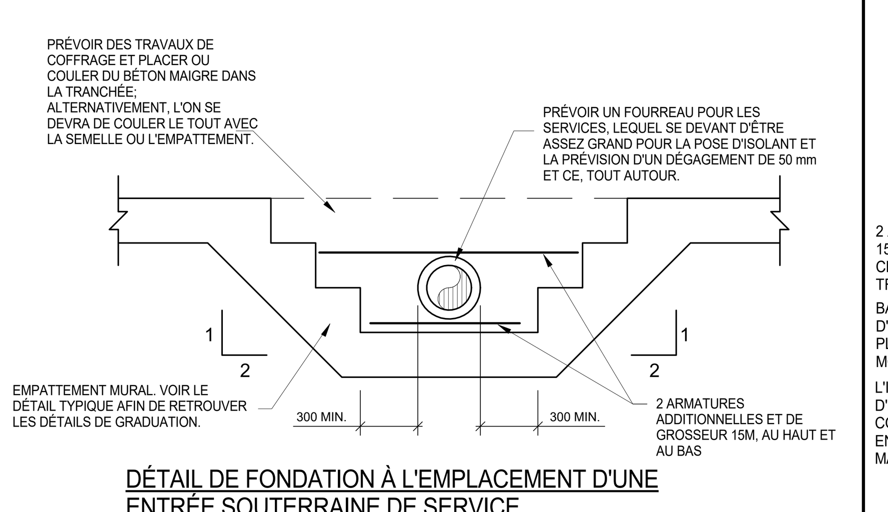

DÉTAIL DE FONDATION À L'EMPLACEMENT D'UNE ENTRÉE SOUTERRAINE DE SERVICE

VOIR LES PLANS ET LA MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT.

RÉSISTANCE COMPRESSIVE DU BÉTON

REMPLISSAGE DE DALLE SUR SOL, AVEC DU BÉTON DE 35 MPa ET À MÛRISSEMENT RAPIDE

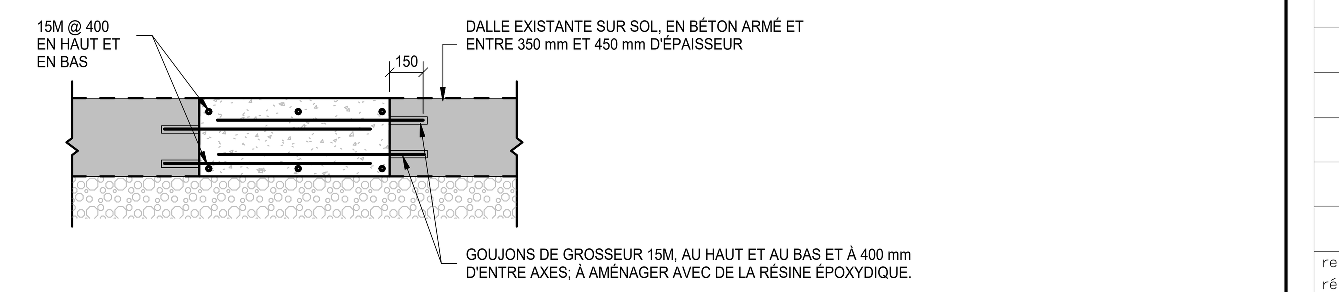

TRAVAUX TYPIQUES DE RÉPARATION DE DALLE SUR SOL DU HANGAR

EMPLACEMENT ET DIMENSIONS, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LES DESSINS DE MÉCANIQUE; AUSSI, AVEC LE FOURNISSEUR DE DRAINS DE TRANCHÉE.

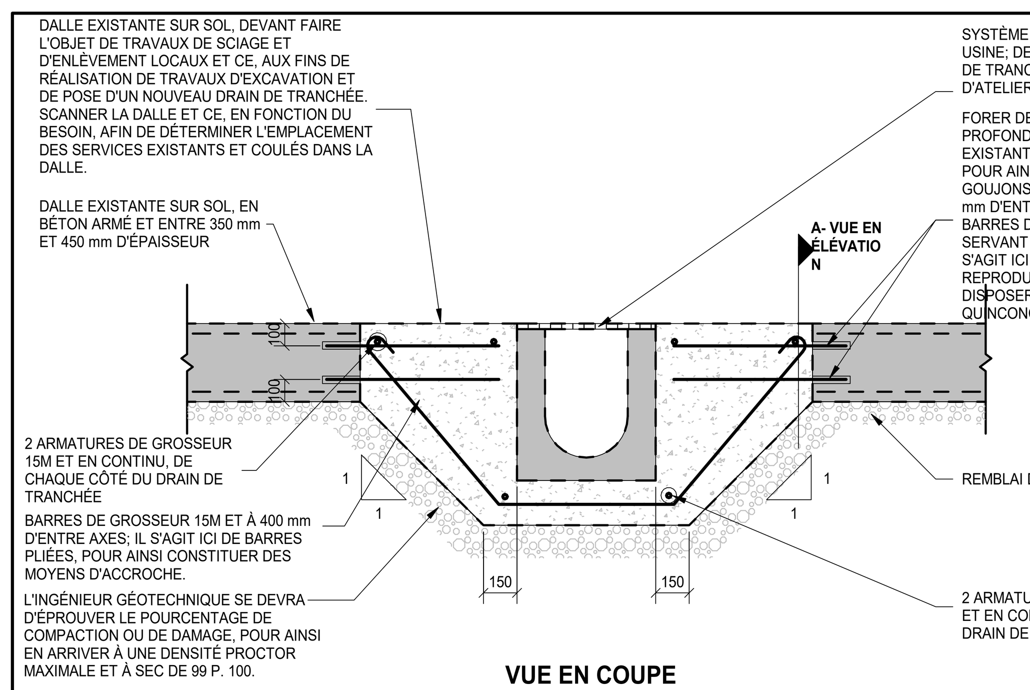

VUE EN COUPE

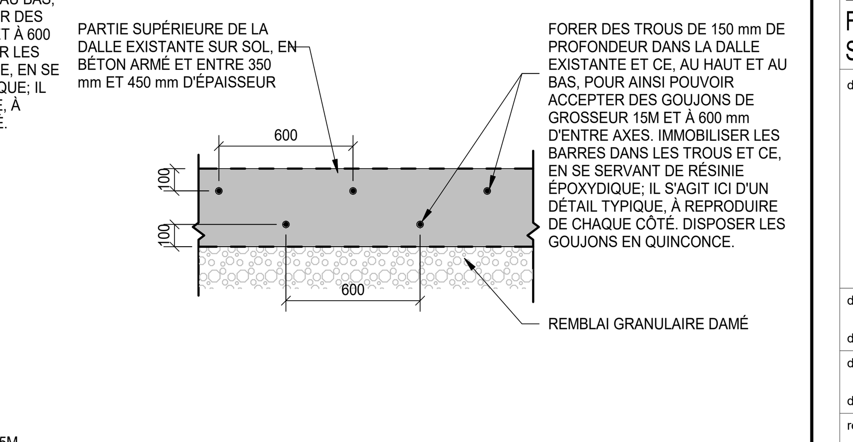

A - VUE EN ÉLÉVATION

DÉTAIL TYPIQUE À L'EMPLACEMENT D'UN NOUVEAU DRAIN DE TRANCHÉE DANS LA DALLE EXISTANTE ET SUR SOL DU HANGAR

COORDONNER L'EMPLACEMENT ET LES DIMENSIONS ET CE, CONCURREMMENT AVEC LES DESSINS DE MÉCANIQUE ET LE FOURNISSEUR DE DRAINS DE TRANCHÉE.

Public Services and Procurement Canada — Services publics et Approvisionnement Canada

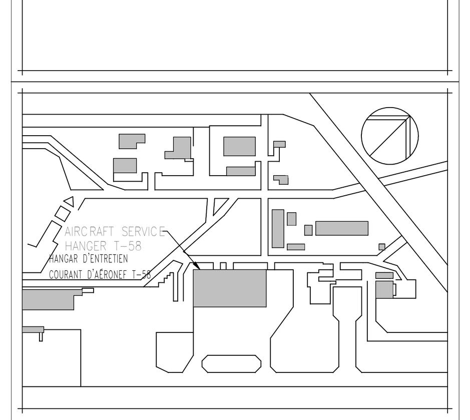

KEY PLAN
PLAN CLÉ

LICENSED PROFESSIONAL ENGINEER — 2021-01-22 — R. I. CUNLIFFE — PROVINCE OF ONTARIO

revision / révision		date
01	ISSUED FOR TENDER	JAN 22nd / 2021

A detail no. / no. du d%%143tail
B location drawing no. / no. de localisation
C drawing no. / no. du dessin

project / projet
PWGSC#R.038348.001 HANGAR
N° DE PROJET DU HANGAR T-58 DE TPSGC : R.038348.001
200 COMET PRIVATE, OTTAWA, ONT.
FIRE SUPPRESSION SYSTEM
SYSTÈME DE SUPPRESSION D'INCENDIE

drawing / dessin
NOTES GÉNÉRALES ET DÉTAILS TYPIQUES

designed / conçu: J. CUFF — date 2021-01-19
drawn / dessins: A.M. — date 2021-01-19
revised / revisé — date
approved / approuvé — date
tender / soumission: KAILIE DUNN — PWC Project Manager / Administrateur de projets TPC
project no. / no. du projet: R.038348.011
drawing no. / no. du dessin: S100 (FRENCH)